Georgina Mendès

Georgina Mendès

Responsable de l'unité Espaces publics et intermodalité, SGP

> *À travers les espaces publics du GPE, quatre enjeux majeurs sont identifiés : mobilité, écologie, climat et hospitalité. Cette dernière prend tout son sens à l'heure actuelle. Pendant le confinement, nous avons beaucoup été questionnés sur l'usage de ces futurs espaces publics si la fermeture de certaines gares tend à se renouveler.*

Avant d'œuvrer au sein de la Société du Grand Paris (SGP) Georgina Mendès a travaillé à **la Ville de Pantin** en tant que responsable des déplacements aux services techniques puis elle a intégré la direction Intermodalités d'**Île-de-France Mobilités** (anciennement STIF, Syndicat des transports d'Île-de-France) comme responsable adjointe Intermodalité et nouvelles mobilités.
Elle s'est notamment exprimée à plusieurs reprises sur **la question de la marche et des piétons du Grand Paris.**

CHIFFRES-CLÉS

68 gares composeront le GPE, qui est le plus grand projet urbain européen.

95 % des métropolitains seront à moins de 2 km d'une gare.

40 principes de conception pour les espaces publics du GPE sont détaillés dans le référentiel *Places du Grand Paris*.

Source : SGP.

LIENS UTILES

- Société du Grand Paris
- Île-de-France Mobilités
- SGP & Île-de-France Mobilités. (2019). *Places du Grand Paris. Principes de conception des espaces publics du Grand Paris Express.*

LES ESPACES PUBLICS DU GRAND PARIS EXPRESS (GPE)

Ces réflexions sont issues de l'ouvrage *Places du Grand Paris* (2019), codirigé avec Île-de-France Mobilités, qui intègre déjà un travail important sur, entre autres, la résilience, les espaces publics capables, l'urbanisme tactique et l'évolution des mobilités. Il se décline en 40 principes de conception dont quelques-uns sont présentés ici.

Un projet d'usage

La projet d'usage est une « commande publique qui précède le projet d'aménagement puis qui évolue avec lui ». Il s'agit notamment de prendre en compte **les usages actuels et à venir** ainsi que les différents temps de l'espace public (heures de pointe, week-end...) et de porter attention à chacun (en particulier aux usagers minoritaires). Le tryptique **« tester, évaluer, ajuster »,** jusqu'à deux ans après la mise en service de la gare, est ainsi essentiel de même que la représentation du projet dans le temps selon plusieurs points de vue.

Le sol comme projet

Un projet cohérent aux usages multiples nécessite néanmoins de **« faire de la place »** : ménager un espace dégagé dès la sortie de la gare, compacter les fonctions de transport, réaménager les voies de circulation et y faire cohabiter différents modes... **L'encombrement doit donc être optimisé** (ex. : utiliser les abris comme supports de la signalétique) afin de privilégier le confort et la sécurité mais aussi de permettre **la conception d'un sol simple, évolutif et polyvalent.** Les interventions futures seront ainsi facilitées.

Des espaces accueillants

L'espace public du GPE doit également pouvoir **accueillir des animations** ponctuelles ou régulières et autoriser le séjour. Pour cela, il faut le rendre propice à **la détente** en consacrant des aires dédiées à la pause et en encourageant **ses usages actifs** (jouer, courir...). La notion de confort se joue aussi **pendant les travaux** : limiter les nuisances mais aussi, par ex., en profiter pour valoriser des espaces et tester des aménagements. En outre, l'espace doit aussi être **adapté aux saisons,** en particulier pendant les fortes chaleurs, et disposer de **jardins.**

Des espaces durables

Il s'agit d'abord d'« assainir l'environnement » grâce à **la maîtrise et à l'amélioration des ambiances atmosphériques, climatiques et sonores.** Cela passe notamment par une lumière adaptée au moment de la journée, par la sélection drastique des produits d'entretien ou par la lutte contre les allergies au pollen. La durabilité ne s'entend pas sans **la plantation d'arbres** ni sans **la mobilisation de l'eau** ; ce sont des éléments d'agrément et de confort qui participent de l'installation de milieux naturels vivants. **La gestion et la valorisation des eaux pluviales** est alors un sujet fondamental.